

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.848  
25 mai 2000

FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT QUARANTE-HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 25 mai 2000, à 10 h 10

Président : M. Serguei Martynov (Bélarus)

Le PRÉSIDENT (traduit du russe) : Je déclare ouvertes la 848ème séance plénière et la deuxième partie de la session de 2000 de la Conférence du désarmement.

Sont inscrits sur la liste des orateurs pour aujourd'hui les représentants de l'Équateur et de la Fédération de Russie. Je donne à présent la parole au représentant de l'Équateur, l'Ambassadeur Gallegos-Chiriboga.

M. GALLEGOS-CHIRIBOGA (Équateur) (traduit de l'espagnol) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous dire à quel point ma délégation est satisfaite de vous voir présider aux destinées de la Conférence du désarmement au cours de la présente session. Je suis convaincu que votre grande expérience et vos compétences vous aideront à faire avancer nos travaux.

Qu'il me soit aussi permis d'exprimer ma gratitude à ceux qui vous ont précédé dans cette fonction si exigeante et qui ont fait preuve d'un remarquable dévouement au service de la Conférence. Je tiens également à remercier M. Vladimir Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence, son adjoint, M. Abdelkader Bensmail, ainsi que tous les fonctionnaires du secrétariat, pour leur disponibilité et leur aide.

Je n'ai pas l'intention de répéter ce que j'ai déjà dit le 24 juin et le 12 août 1999, alors que j'exposais une fois de plus la position de l'Équateur en ce qui concerne le désarmement. Aujourd'hui, je dois faire mes adieux à la Conférence du désarmement après trois années au cours desquelles j'ai eu le privilège de représenter mon pays dans cette instance de négociation et de participer à ses débats en compagnie de vous tous, chers collègues, dont je veux signaler les très remarquables capacités intellectuelles et talents de diplomate. Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour la coopération que vous avez apportée à la délégation équatorienne, tant sur un plan personnel qu'à titre officiel.

L'actuelle session de la Conférence du désarmement est la première du siècle, aussi je crois que, à l'heure où je m'apprête à partir, il me revient d'évoquer certaines questions et de rappeler que les peuples du monde aspirent à la paix et à l'élimination de tous les types d'armes, et plus particulièrement des armes de destruction massive. Mon pays est convaincu que la paix et le progrès passent par le désarmement. Si tout l'argent actuellement investi dans les armes était utilisé pour le bien-être de l'humanité, le monde serait tout autre.

Après mon arrivée à Genève, en juin 1997 et jusqu'au mois d'août 1999, j'ai assisté aux séances de la Conférence du désarmement en tant que chef de délégation d'un État observateur. Au terme de laborieuses consultations et de négociations complexes, la Conférence du désarmement a adopté la décision publiée sous la cote CD/1588, par laquelle l'Équateur et quatre autres pays ont été admis à la qualité de membre de l'instance. Je regarderai toujours l'approbation unanime de l'admission de l'Équateur comme l'expression de la reconnaissance de la position de mon pays en matière de désarmement et de sa participation aux autres efforts concertés de la communauté internationale. Cet événement aura, sans aucun doute, constitué un des temps forts de ma carrière de diplomate.

L'Équateur considère son admission à la Conférence du désarmement comme étant, en un sens, l'aboutissement de son engagement indéfectible au service du désarmement, engagement

(M. Gallegos-Chiriboga, Équateur)

qu'il a exprimé devant l'Assemblée générale des Nations Unies, au niveau régional et sur le plan bilatéral.

L'absence de consensus sur l'action à mener dans le domaine du désarmement constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous devons donc impérativement progresser vers un accord qui permette à cette instance de négociation de commencer ses travaux de fond. Ma délégation estime que nous ne devons pas laisser ces travaux-là être paralysés par des débats de procédure. La Conférence du désarmement doit s'acquitter de son mandat aussi rapidement que possible.

Ce mandat participe davantage de l'impératif moral. Dépassant de loin le cadre de la simple responsabilité politique fondée sur une communauté d'intérêts, il touche à la survie même de l'humanité et, à ce titre, les questions qu'il recouvre doivent absolument figurer en tête des priorités de l'action internationale.

Les difficultés rencontrées pour accélérer les négociations portant sur des questions concrètes de désarmement démontrent l'absence d'accord sur l'ordre du jour mondial et sur les mesures de fond à prendre pour assurer la sécurité dans l'après-guerre froide. L'incapacité de parvenir à un consensus reflète les incertitudes d'un monde qui essaye encore de trouver sa voie dans un nouvel ordre international et d'adapter son fonctionnement aux nouvelles réalités. La nouvelle donne politique apparue il y a maintenant plus de 10 ans, après la chute du mur de Berlin, laisse encore planer des incertitudes quant aux dangers et aux possibilités que comporte ce nouvel ordre international. Nous demeurons les jouets de conflits, du manque de confiance, des rivalités et des affrontements qui nous empêchent de progresser vers un monde plus juste et plus équitable.

Ma délégation souhaite appeler une nouvelle fois l'attention sur le communiqué publié par le Groupe de Rio concernant la sixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et appuyer de nouveau l'idée de négocier à la Conférence du désarmement un traité multilatéral, non discriminatoire et effectivement et internationalement vérifiable, interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, conformément aux objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires. Ces négociations de la plus haute importance doivent commencer dès que possible.

Comme toujours, ma délégation s'efforcera de faire en sorte que des progrès soient réalisés; elle invite tous les pays qui dressent des obstacles sur le difficile chemin du désarmement à adopter une attitude de coopération et non d'affrontement à l'égard de la communauté internationale. Ouvrons ensemble à la réalisation du plus important des objectifs de l'humanité : la paix.

Je suis très honoré d'avoir été le premier ambassadeur d'Équateur à avoir représenté mon pays en tant que membre de la Conférence du désarmement et d'avoir pu vous assurer que le peuple et le Gouvernement équatoriens sont convaincus que les mécanismes de négociation pacifique de la Conférence du désarmement auront raison, en fin de compte, de ces instruments de destruction et de mort.

Le PRÉSIDENT (traduit du russe) : Je remercie le représentant de l'Équateur de sa déclaration et des paroles bienveillantes qu'il a adressées au Président et aux membres de la Conférence du désarmement. Je crois que vous tous ici vous joignez à moi pour exprimer à l'Ambassadeur d'Équateur M. Gallegos-Chiriboga, notre reconnaissance pour la contribution qu'il a apportée aux travaux de la Conférence du désarmement pendant toutes ces années. Tous nos meilleurs vœux l'accompagnent, lui et sa famille, dans ses nouvelles fonctions.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie, l'Ambassadeur Sidorov.

M. SIDOROV (Fédération de Russie) (traduit du russe) : La Conférence du désarmement entame la deuxième partie de sa session de 2000 alors que la sixième Conférence d'examen du TNP vient de s'achever avec succès à New York, laquelle est aussi la première conférence d'examen depuis l'adoption, en 1995, de la décision historique de prolonger le TNP pour une durée illimitée. La Russie est très satisfaite des résultats de cette sixième conférence. Les participants y ont réaffirmé l'importance du Traité en droit international, en tant qu'élément fondamental de la stabilité et de la sécurité mondiales et régionales, qui a fermé la voie à la prolifération des armes nucléaires sur la planète. Outre ses effets en termes de non-prolifération, le TNP est un instrument unique de promotion du désarmement nucléaire et de la coopération internationale dans l'utilisation de l'atome à des fins pacifiques. Qu'il me soit permis de souligner que la Conférence d'examen qui vient de s'achever a démontré de façon éclatante que le TNP demeure l'un des mécanismes de limitation des armements et de désarmement les plus significatifs et était un modèle de la coopération des membres de la communauté internationale autant qu'un exemple de l'efficacité de la diplomatie multilatérale.

Les priorités de la politique étrangère russe procèdent sans aucun doute d'une philosophie tournée vers le désarmement. Dans le message qu'il a adressé aux participants à la Conférence d'examen du TNP, le Président de la Fédération de Russie, M. Poutine, a déclaré sans ambiguïté que la Russie s'en tenait à ses obligations dans le domaine du désarmement nucléaire et avait l'intention de continuer à s'y conformer dans un monde où seraient maintenus la stabilité stratégique et le système de traités de désarmement mis en place au cours des dernières décennies et sur lequel reposeraient les futures réductions et limitations des armes stratégiques offensives.

En ratifiant successivement plusieurs instruments de désarmement fondamentaux - le Traité sur de nouvelles réductions et limitations des armements stratégiques offensifs (START II), les arrangements pris à New York en 1997 au sujet des accords START et du Traité ABM, ainsi que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires -, la Russie a confirmé, par des actes et non pas uniquement par des paroles sa volonté de respecter les principes susmentionnés. Nous avons demandé la distribution des déclarations que nous avons faites à ce sujet en tant que documents officiels de la Conférence du désarmement. Nous sommes profondément convaincus que la mise en œuvre de ces accords constituerait une avancée importante dans la voie de la non-prolifération nucléaire.

Soulignons que l'approbation du Traité START II par la Fédération de Russie ne représente qu'une partie du chemin à parcourir avant d'en arriver à la mise en œuvre proprement dite de cet instrument. Il appartient désormais aux États-Unis d'agir, en ratifiant les arrangements pris à New York en 1997 au sujet des accords START et du Traité ABM. Nous sommes persuadés

(M. Sidorov, Fédération de Russie)

qu'une ratification très rapide de ces instruments servirait à la fois les intérêts des États-Unis et ceux de la Russie et qu'elle contribuerait à maintenir la stabilité du monde. Qui plus est, nous sommes prêts à aller plus loin et à opérer de nouvelles réductions radicales de nos capacités nucléaires. Il convient de rappeler que les niveaux d'armement nucléaire qu'il est prévu d'établir dans le cadre d'un troisième accord START, ne sont en rien des seuils définitifs. Nous sommes prêts à étudier la possibilité de ramener à 1 500 le nombre de nos ogives nucléaires. Il devrait ainsi être possible non seulement de mettre en œuvre les accords et initiatives de désarmement nucléaire, mais aussi de réaliser une nouvelle avancée, tant qualitative que quantitative, en réduisant encore radicalement les armements stratégiques offensifs. Telle est la direction que nous souhaitons prendre.

Nous comprenons parfaitement l'intérêt manifesté par beaucoup de nos partenaires pour les principaux aspects de la politique étrangère de la Fédération de Russie et plus particulièrement la place du nucléaire dans la doctrine militaire que notre pays a adoptée en avril dernier. Qu'il me soit permis de souligner que cette doctrine est de nature purement défensive. Je crois que les décisions concernant le Traité START II et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires constituent un signal clair adressé dans ce sens à la communauté internationale. J'ajouterai simplement que le renforcement des régimes de non-prolifération est considéré comme étant l'un des axes principaux de la politique russe en la matière.

Dans ce contexte, il convient de souligner une nouvelle fois le rôle et l'importance du Traité ABM de 1972, qui est à la base de la stabilité stratégique et constitue un préalable important de la réduction des armements stratégiques offensifs. La nécessité de sauvegarder et renforcer de tels accords a été très clairement réaffirmée par l'écrasante majorité des participants à la dernière Conférence d'examen du TNP qui s'est tenue à New York. Malheureusement, le phénomène d'érosion de cet accord, qui va jusqu'au refus d'en appliquer les principales dispositions, persiste et se renforce.

Nous aimerions que nos partenaires soient très clairs en la matière. Tous nouveaux efforts dans le domaine de la non-prolifération nucléaire et du désarmement, surtout nucléaires, ne pourraient être envisagés autrement qu'en étroite liaison avec le maintien du Traité ABM. La signification et le rôle historique de cet instrument ne se limitent pas aux relations russo-américaines. Il ne faut pas oublier que le Traité ABM sous-tend tout l'ensemble actuel d'accords en matière de limitation des armements. Si une de ses composantes venait à s'affaiblir, tout le système s'en trouverait déséquilibré. Dans le contexte de la mondialisation, les interactions entre ces divers éléments sont multiples. Aussi, l'effondrement du Traité ABM se répercuterait-il en fait sur l'ensemble du système des accords de désarmement façonné au cours des 30 dernières années et multiplierait les risques d'érosion des régimes de non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs.

En réponse à tous ceux qui s'opposent à l'idée de conserver le Traité ABM en l'état et à ceux qui justifient leur position en invoquant la menace croissante constituée par les missiles d'États qui se seraient dissociés de la communauté internationale, nous tenons à souligner que le problème de la prolifération des missiles peut et doit être résolu, nous en sommes persuadés, sans que le Traité ABM soit remis en question. Pour faire contrepoids à ceux qui préconisent les solutions militaires, nous proposons une démarche plus constructive, faite de mesures politiques

(M. Sidorov, Fédération de Russie)

et diplomatiques. Nous sommes disposés à entamer à ce sujet des consultations aussi larges que possible avec tous les pays intéressés. C'est précisément ce que cherche le Président de la Fédération de Russie en proposant de mettre sur pied un système mondial de vérification de la non-prolifération des missiles et des technologies y relatives. En appliquant progressivement et de leur plein gré ce système, les États franchiraient un pas dans la bonne direction.

Il existe donc bel et bien une autre solution que de laisser s'effondrer le Traité ABM. Solution qui devient de plus en plus claire. Elle repose sur de nouvelles et importantes réductions des armements nucléaires, des mesures collectives pour contrer la menace de prolifération des missiles et des technologies y relatives, une coopération concernant les systèmes de défense antimissile non stratégiques basée sur les arrangements pris à New York en 1997, une analyse commune de la portée réelle des menaces "nouvelles" dans le domaine des missiles et le renforcement des mesures de confiance au niveau international. En optant pour cette solution, les États feront un choix déterminant, car il y va non seulement de la survie des régimes de non-prolifération, mais aussi, plus généralement, du maintien de relations internationales constructives.

Monsieur le Président, j'ai déjà appelé plusieurs fois votre attention sur le fait que la Conférence du désarmement était sensible aux événements qui se produisaient dans le monde entier. L'évolution défavorable du climat international à laquelle nous avons assisté ces deux dernières années a empêché la Conférence de commencer un travail de fond sur les questions les plus urgentes du désarmement et de la limitation des armements. Nous pensons que le succès de la sixième Conférence d'examen du TNP, à laquelle a été approuvé un plan d'action sur cinq ans en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, donnera un nouvel élan aux efforts entrepris pour faire sortir la Conférence du désarmement de l'impasse. Nous sommes aujourd'hui à la croisée de deux chemins : soit nous assistons à l'aboutissement de nos efforts communs de l'après-guerre froide pour préserver et faire fructifier nos acquis dans le domaine du désarmement et de la limitation du désarmement, soit, au contraire, nous nous écartons peu à peu de nos accords, au risque d'être confrontés au chaos et à la dégradation incontrôlable d'une situation internationale n'obéissant plus qu'aux diktats de la puissance militaire. Nous ne pensons pas qu'une telle perspective soit dans l'intérêt de qui que ce soit.

Pour notre part, nous tenons à réaffirmer que l'élaboration d'un régime juridique international à même d'empêcher une course aux armements dans l'espace figure toujours parmi nos priorités premières. Nous sommes prêts à nous mettre immédiatement au travail en vue de parvenir à un accord qui mettrait fin à la production de matières fissiles de qualité militaire. Nous sommes prêts à faciliter par tous les moyens la reprise aussi rapide que possible des travaux sur cette question au sein d'un comité spécial.

Pour ce qui est des débats de la Conférence du désarmement sur les questions de désarmement nucléaire, nous avons à maintes reprises prouvé notre souplesse en étant disposés à examiner toutes initiatives et propositions équilibrées, véritablement tournées vers la recherche de compromis. Nous entendons poursuivre sur cette voie.

En conclusion, je tiens à assurer tous les participants à la Conférence du désarmement que la délégation russe est prête à manifester encore, par des actes concrets, son attachement

(M. Sidorov, Fédération de Russie)

aux objectifs et aux tâches de la Conférence du désarmement. Nous avons l'intention de poursuivre notre coopération constructive avec vous, Monsieur le Président, et avec tous nos collègues, dans le but de permettre à la Conférence de commencer ses travaux de fond et de progresser ainsi résolument sur la voie du désarmement et de la limitation des armements.

Le PRÉSIDENT (traduit du russe) : La liste des orateurs pour aujourd'hui est épuisée. Aucune délégation ne semble vouloir prendre la parole à ce stade.

En ce début de deuxième partie de la session 2000 j'ai, vous le savez, entamé une nouvelle série de consultations sur le programme de travail dans l'espoir que l'élan suscité par les événements survenus pendant l'intersession nous aident à sortir de l'impasse actuelle et à commencer enfin nos travaux de fond.

Au cours de ces consultations, un accent particulier est mis sur l'étude des possibilités qui s'offrent de régler les difficultés liées à la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace et à celle du désarmement nucléaire.

De nombreuses délégations m'ont demandé de leur accorder plus de temps pour réexaminer leurs positions à la lumière des événements de l'intersession. Je poursuivrai donc mes consultations et je rendrai compte à la Conférence, à sa prochaine séance plénière, des progrès ou des résultats de ces consultations.

Le jeudi 1er juin 2000 sera férié et le Palais des Nations sera fermé. Je vous demande donc de bien noter que la prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le mardi 30 mai 2000, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 35.

-----